



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## établissements

Question écrite n° 75545

### Texte de la question

M. Stéphane Demilly alerte Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur le grave manque de places d'accueil des jeunes enfants en structures de l'éducation spécialisée. En Picardie, alors que les listes d'attente s'allongent et que certaines familles sont obligées de se tourner vers la Belgique, il est demandé par le Gouvernement à l'agence régionale de santé de faire preuve de plus de rigueur dans l'utilisation de l'enveloppe médico-sociale dont elle dispose, ce qui revient, par répercussion, à demander aux instituts médico-éducatifs picards de ramener le nombre de jeunes accueillis à la capacité agréée, c'est-à-dire sans intégrer l'activité dite Creton. En conséquence, les listes d'attente vont encore augmenter et les délais seront encore plus longs. Aussi il souhaite l'alerter sur cette situation et lui demander ce qu'elle entend faire, notamment en termes de création de places, pour remédier à ce manque criant de places d'accueil pour les enfants et les jeunes en situation de handicap dont la situation ne permet pas une scolarisation en milieu ordinaire.

### Données clés

**Auteur :** [M. Stéphane Demilly](#)

**Circonscription :** Somme (5<sup>e</sup> circonscription) - Union des démocrates et indépendants

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75545

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

**Ministère attributaire :** Personnes handicapées

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 mars 2015](#), page 1579

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)